

QUE FAIRE SI UN AGENT EST UN CAS SUSCEPTIBLE D'AVOIR LA COVID-19 ?

Cas N°1



UN AGENT EST IDENTIFIÉ COMME UNE PERSONNE CONTACT À RISQUE DE COVID-19⁽¹⁾

Dès le signalement effectué par l'agent, le directeur rappelle la procédure à suivre :

- Éviter les contacts et aller faire un test ;
- Contacter le médecin, si nécessaire.

Les personnes ayant eu la Covid depuis moins de 2 jours ne sont pas personnes contact à risque



Si test positif : (cf. fiche cas confirmé)



Si test négatif et la personne est vaccinée : poursuivre le travail dans le strict respect du port du masque et des gestes barrière, faire un autotest à J2 et J4 après le dernier contact avec le cas confirmé.



Si test négatif et la personne n'est pas vaccinée : rester isolé à domicile, télétravail si possible. Retour au travail avec un test négatif 7j après le dernier contact avec le cas confirmé

Transmission à l'établissement du test initial indiquant que l'agent est personne contact à risque et doit conserver l'isolement. Le document doit être adressé à la DP selon la même procédure que les arrêts maladies. L'agent sera placé en ASA.

Cas N°2



UN AGENT PRÉSENTE FIÈVRE ET TOUX DE SURVENUE BRUTALE⁽²⁾ DANS SON ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

- L'agent met immédiatement un masque et avertit le directeur d'établissement.
- Le directeur d'établissement rappelle à l'agent la procédure à suivre :
 - Éviter les contacts ;
 - Rentrer à domicile en transport individuel de préférence
 - Contacter un médecin ;
 - Si Covid, transmettre un certificat médical ou un test positif.

(1) Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace. Les personnes ayant eu la Covid depuis moins de 2 jours ne sont pas personnes contact à risque.

(2) Symptômes évocateurs Covid-19 Fièvre ou sensation de fièvre (frissons, chaud-froid), toux, maux de tête, courbatures, fatigue inhabituelle, perte brutale de l'odorat (sans nez bouché), disparition du goût, diarrhée, difficultés respiratoires (dans les formes les plus graves). Les rhinites seules ne sont pas considérées comme des symptômes évocateurs de Covid-19